

# Numérique : les aînés veulent accéder à leurs droits



**Quatre personnes ont profité des conseils et des explications de l'animateur numérique de l'Opabt.** Photo ER

Depuis quelques mois, la commission communication de la mairie de Dorans propose diverses formations aux habitants de la commune, âgés de plus de 50 ans.

Lundi, dans le cadre d'un partenariat avec l'Office pour les aînés de Belfort et du Territoire (Opabt) et de l'Assurance maladie, Nicolas Bonnet s'est attaché à transmettre une bonne pratique portant sur l'accès aux droits médicaux et sociaux avec en filigrane, la lutte contre la fracture numérique. Le formateur, soucieux de guider pas à pas les quatre participants du jour, a présenté les sites de l'Assurance maladie, à savoir : Amélie, mon espace

santé, mes droits sociaux et Doctolib. Des sites accessibles sur internet par le biais du numérique et auxquels une majorité de seniors n'a pas toujours accès ou n'est pas au courant des démarches possibles.

Les quatre personnes présentes comprennent la nécessité de s'engager dans la voie du numérique. Mais elles déplorent de concert « d'y être contraintes et forcées ».

Par la suite, un créneau individuel de trente minutes sera réservé aux participants pour leur permettre de créer ou d'accéder aux comptes personnels de l'Assurance maladie.